

IL VOUS EST DEMANDE DE VOTER

Dossier de l'OHI n° S3/8151/S-100

LETTRE CIRCULAIRE 35/2022
5 septembre 2022**DEMANDE D'APPROBATION DE L'EDITION 5.0.0 DE LA PUBLICATION DE L'OHI S-100
– MODELE UNIVERSEL DE DONNEES HYDROGRAPHIQUES**

Références :

- A. LC de l'OHI 60/2018 du 17 décembre – *Adoption de l'édition 4.0.0 de la publication de l'OHI S-100 – Modèle universel de données hydrographiques* ;
- B. Document HSSC14-05.1A – *Rapport et recommandations du S-100WG* ;
- C. Décision et action HSSC14/10 – *Approbation par le HSSC de la nouvelle édition de la S-100 (en attente de finalisation des schémas xml)*.

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. À la suite de la publication de l'édition 4.0.0 de la publication de l'OHI S-100 – Modèle universel de données hydrographiques (référence A), le Groupe de travail S-100 (S-100WG) a continué de maintenir et d'étendre cette publication conformément à son programme de travail et en réponse aux demandes des Etats membres de l'OHI et d'autres parties prenantes. En conséquence, un projet de nouvelle édition de cette publication a été préparé par le S-100WG.

2. Lors de sa 14^{ème} réunion en mai 2022, le Comité des services et des normes hydrographiques (HSSC) a approuvé le projet d'édition 5.0.0 de la S-100 tel que proposé par le S-100WG en attendant la finalisation des schémas xml S-100 associés par le S-100WG (références B et C). Le président du S-100WG a maintenant confirmé que les schémas xml de la S-100 sont alignés sur le projet de document S-100 Edition 5.0.0 (référence C).

3. Le projet d'édition 5.0.0 de la S-100 (*version anglaise uniquement*) et un lien vers les schémas xml de la S-100 Edition 5.0.0 associés sont désormais à la disposition des Etats Membres de l'OHI, pour examen sur le site web de l'OHI à l'adresse suivante : <https://iho.int/en/draft-publications>.

4. Le présent document est complété par un document intitulé « Résumé des propositions de changement » résumant les extensions et clarifications incluses dans la nouvelle édition proposée.

5. Il est demandé aux Etats membres de prendre note de l'aval du HSSC et d'envisager l'adoption de l'édition 5.0.0 de la S-100 en fournissant leur réponse dans les meilleurs délais et **au plus tard le 30 novembre 2022** par courrier électronique (cl-lc@iho.int) ou par télécopie (+377 93 10 81 40) en utilisant le bulletin de vote fourni à l'annexe A, mais de préférence à l'aide du système de formulaire en ligne de l'OHI disponible au lien suivant :

https://iho.formstack.com/forms/web_form_cl_35_22

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Secrétaire général,

Abri KAMPFER
Directeur

Annexe A : Bulletin de vote

S-100 – MODELE UNIVERSEL DE DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Approbation de l'édition 5.0.0

Bulletin de vote

(à retourner au Secrétariat de l'OHI **au plus tard le 30 novembre 2022**)

Courriel : cl-lc@iho.int – Télécopie : +377 93 10 81 40

Le projet d'édition proposé est disponible à l'adresse suivante :

<https://iho.int/en/draft-publications>.

Note : Les cases s'agrandissent au fur et à mesure de la saisie des réponses.

Etat membre :

Correspondant :

Courriel :

Approuvez-vous l'adoption de l'édition 5.0.0 de la S-100 (cocher la case appropriée) ?

OUI

NON

Si votre réponse est « NON », veuillez en expliquer les raisons dans la section commentaires ci-dessous.

Commentaires :

--

Signature :

Date :
